



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 83259

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau demande à M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme de bien vouloir lui indiquer la liste et la date des lois votées par le Parlement depuis plus d'un an dont les décrets d'application n'ont pas encore été publiés par son ministère.

Texte de la réponse

Un certain nombre de lois votées par le Parlement depuis plus d'un an doivent encore faire l'objet de décrets d'application de la part du secrétariat d'État chargé du logement et de l'urbanisme auprès du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Il s'agit de : la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement ; la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat ; la loi n° 2007-254 du 27 février 2007 relative aux règles d'urbanisme applicables dans le périmètre de l'opération d'intérêt national de La Défense et portant création d'un établissement public de gestion du quartier d'affaires de La Défense (EPAD) ; la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83259

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Logement et urbanisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7500

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11457